

« Avec la création de l'Agence nationale du DPC, on peut espérer aller vers le recentrage des programmes. »

**Dr Jean-François THEBAUT**

Président du Haut Conseil du DPC

Membre du collège de la Haute Autorité de Santé



## Haut Conseil du DPC : instance clé du développement scientifique et pédagogique du DPC

**Le docteur Jean-François THEBAUT**, cardiologue et membre du collège de la Haute Autorité de Santé (HAS), **est nommé président du Haut Conseil** du Développement Professionnel Continu (DPC), instance de l'Agence nationale du DPC, par arrêté ministériel signé le 22 juillet 2016.

### Une instance réunissant tous les acteurs du système de santé

Le **Haut Conseil du DPC\*** sera l'instance de représentation de **tous les professionnels de santé** et spécialités, tout mode d'exercice confondu. Il assurera une fonction de **conseil d'orientation du DPC** pour garantir une mise en œuvre harmonisée du dispositif.

Ses membres, nommés prochainement par Michèle Lenoir-Salfati, seront soumis à discussion autour de la **définition même du DPC et de ses enjeux** afin de :

- Déterminer les **critères d'évaluation scientifique et pédagogique** des actions de DPC ;
- Proposer le **plan national annuel de contrôle** des organismes et des actions de DPC ;
- Contribuer à **l'évaluation de l'impact** sur les pratiques professionnelles des actions de DPC et à la promotion du DPC auprès des professionnels de santé et des employeurs ;
- Assurer la cohérence des travaux relatifs au DPC menés par les conseils nationaux professionnels.

La première réunion du Haut Conseil du DPC est prévue au **début de l'automne**.

\*Instance de l'Agence nationale du DPC composée des représentants des conseils nationaux professionnels, des organisations professionnelles et syndicales représentatives des professionnels de santé salariés et non-salariés, des universités, des fédérations d'employeurs, des instances ordinales et de la Haute Autorité de Santé - Décret n° 2016-942 du 8 juillet 2016 relatif à l'organisation du DPC des professionnels de santé.

### Un président engagé pour la qualité de l'offre et le respect des méthodes

**Le docteur Jean-François THEBAUT** est **cardiologue** de formation. Ayant exercé en mode libéral de 1981 à 2012, il a notamment été président et co-fondateur du Conseil National Professionnel (CNP) de cardiologie en 2008.

Il suit en parallèle un parcours dans les domaines de l'organisation et de la sécurité des soins notamment au niveau de la **formation et l'évaluation des pratiques médicales**. En alternance avec l'assurance maladie, il assurera la présidence du Comité Paritaire National de la Formation Professionnelle Conventionnelle de 2007 à 2010 et vice-présida le comité de coordination des Conseils Nationaux de FMC de 2004 à 2010.

**Membre du collège de la HAS** depuis 2011 où il préside la commission des parcours et des pratiques, il a contribué à l'élaboration des **méthodes et modalités recommandées par la HAS** ainsi qu'aux premières campagnes d'information auprès des organismes de formation dès la mise en place du dispositif.

### Contacts et demandes d'information

L'Agence vous donne rendez-vous

- sur son **nouveau site internet** [www.agencedpc.fr](http://www.agencedpc.fr), en lien avec le site dédié aux professionnels de santé [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) et les accès sécurisés déjà existants pour les organismes de DPC et les membres de ses instances.
- à l'adresse [communication@agencedpc.fr](mailto:communication@agencedpc.fr) pour toute demande d'information.

Retrouvez toutes les actualités de l'Agence nationale du DPC sur notre compte Twitter officiel :

[@AgenceDPC](https://twitter.com/AgenceDPC)

